

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 juillet 2021

LE MINISTÈRE DU LOGEMENT ET ACTION LOGEMENT CONFIRMENT LEUR ENGAGEMENT EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE DU LOGEMENT AMBITIEUSE ET S'ACCORDENT SUR LES PROPOSITIONS DE RÉFORME DU GROUPE

La ministre du Logement, Emmanuelle Wargon et les Partenaires sociaux d'Action Logement ont réaffirmé au cours d'une rencontre lundi 19 juillet leur volonté de poursuivre le travail engagé pour une politique ambitieuse en faveur du logement abordable. Au terme des discussions engagées depuis le début de l'année, l'Etat et les partenaires sociaux s'accordent pour que plusieurs évolutions visant à renforcer l'efficacité des actions du Groupe soient mises en œuvre immédiatement.

Les Partenaires sociaux du Groupe Action Logement ont rencontré Emmanuelle Wargon, ministre du Logement, lundi 19 juillet.

À cette occasion, les Partenaires sociaux ont présenté **la nouvelle aide, « Mon Job, Mon Logement »**, d'un montant forfaitaire de 1 000€ destinée à faciliter l'accès au logement des moins de 25 ans entrant dans l'emploi ainsi que des salariés en formation ou ayant retrouvé un travail (retrouver les conditions d'obtention de l'aide sur actionlogement.fr).

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'avenant Relance du 15 février, signé entre l'Etat et Action Logement, et marque l'engagement fort des Partenaires sociaux pour la relance économique et sociale. Déployé depuis le printemps, le plan de reprise porte sur quatre axes :

- Le soutien à la production de 250 000 logements abordables en deux ans avec la mobilisation d'1,17 milliard d'euros supplémentaires pour les acteurs du secteur ;
- La sécurisation des parcours logement des salariés avec l'extension de la garantie Visale * et l'aide « Mon Job, Mon Logement » ;
- L'amplification de la rénovation urbaine avec l'abondement de 1,4 milliard d'euros, concrétisé par la signature d'un accord le 10 juillet dernier entre l'Etat, l'ANRU et Action Logement ;
- L'accompagnement de 20 000 salariés dans l'accession à la propriété par le versement d'une aide de 10 000€ *, à partir de l'automne prochain.

Emmanuelle Wargon a salué l'implication d'Action Logement dans la stratégie de relance économique et, à la suite des propositions élaborées par les partenaires sociaux, leur a demandé de mettre en œuvre les évolutions suivantes, sans délai :

- Le renforcement de la structuration du groupe et de sa fluidité fonctionnelle, pour une meilleure efficacité ;
- Une plus grande ouverture avec l'installation du Comité des Partenaires et la présidence du comité de déontologie confiée à une personnalité extérieure ;
- L'amélioration de la gouvernance avec notamment l'instauration du Comité d'Orientation Politique du Groupe. Ce comité permettra aux partenaires sociaux d'échanger sur les orientations stratégiques du groupe, sans empiéter sur les prérogatives des différents conseils d'administration.

Sur les bases d'une relation de confiance renouvelée, le travail de réflexion engagé par l'Etat et Action Logement sur le modèle économique du Groupe et l'emploi de ses ressources se poursuivra en vue de la conclusion de la future convention quinquennale 2023-2027.

Emmanuelle WARGON, ministre du Logement souligne : « *Je me félicite de ce travail en commun, conduit dans un climat de confiance, qui nous permet d'aboutir à de premières évolutions positives. Plus d'efficacité et une gouvernance modernisée vont conforter Action logement dans son rôle au service de l'accès au logement social et abordable. Nous allons poursuivre nos échanges pour continuer d'avancer dans cette voie.* »

Bruno ARCADIPANE et Philippe LENGRAUD Président et Vice-Président d'Action Logement observent : « *Déterminés à amplifier des réponses concrètes pour soutenir le logement abordable, les Partenaires sociaux se félicitent de la relation de confiance établie avec l'Etat qui va leur permettre de déployer l'activité du Groupe sur un rythme soutenu, dans le cadre d'une programmation et d'un cadencement exigeants. Plus que jamais, Action Logement s'engage au service de l'emploi et du logement, en faveur des salariés et des entreprises, au bénéfice de l'attractivité de l'ensemble des Territoires* ».

*La délivrance de ces aides est soumise à conditions

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 46 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement)

CONTACTS PRESSE

Action Logement

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Franck Thiebaut : 06 73 76 74 98 / franckthiebaut@ft-consulting.net

Service presse d'Emmanuelle Wargon,

Ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique

Tél : 01 40 81 81 23 - presse.wargon@logement.gouv.fr